



# Restitution de l'expertise suite à l'accident Poste Source de Briançon du 30 mai 2016

Beaucoup d'enfumage  
et de commentateurs...

## En direct du CHSCT DR PADS 3 Marseille Séance du 11 mai 2017

### Le saviez-vous ?

↳ **Rôle du CHSCT** : sans votre contribution en faisant remonter à vos élus toutes questions relatives à la santé au travail et à l'hygiène, le CHSCT a une action limitée...

↳ **Contenu de la résolution du CHSCT** : 29 préconisations issues du rapport d'expertise très complet réalisé par le cabinet Emergence

↳ **PV de séance d'aujourd'hui** : Il vous sera remis prochainement, dès qu'il sera finalisé et validé par tous les Membres.

↳ **CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

↳ **Vote pour la résolution du CHSCT** :

- **POUR : 3 CGT**
- **Abstention : 1 FO et 1 CFDT...**

Le CHSCT DR PADS 3 Marseille s'est donc réuni aujourd'hui dans un contexte tendu dans le pays comme dans les IEG ([déclaration CGT disponible sur le site de la CGT Energie Marseille ou en cliquant ici](#)).

Pour mémoire, tous les élus sans exception ont voté cette expertise le 29 juin 2016. Les élus CGT remercient l'ensemble des effectifs de l'AMEPS et du BRIPS ayant contribué au bon déroulement de cette expertise et réaffirment leur soutien aux agents touchés de près ou de loin par ce terrible accident.

La direction s'est retrouvée sur un terrain glissant : elle a critiqué violemment le rapport d'expertise sans concession présenté en séance et a cherché à déstabiliser les experts chargés de présenter leur rapport au CHSCT.

Coincée par la présence d'un Inspecteur du Travail et un expert de la CARSAT en séance, la direction a multiplié les manœuvres pour éviter de prendre ses responsabilités et de répondre sur le fond du dossier : critiques sur des contre-vérités (alors que c'est bien la direction qui a fourni les documents aux experts !), critiques sur l'orthographe (sic !) et tout cela sans apporter de réponses aux problématiques soulevées.

Seule la délégation CGT a proposé une résolution offensive sur les thèmes suivants :

*Habilitations, effectifs, classifications des postes, contenu de la formation, Bex, préparation de chantier, mises à jour des fiches de postes, prévention, évaluation des risques, travail isolé, déploiement de protections collectives, compagnonnage, contribution du CHSCT, recours à l'emploi statutaire plutôt qu'à l'intérim, double casquette, charge mentale, prise en charge financière et suivi du déroulement de carrière des victimes d'Accident du Travail...etc...*

(résolution disponible sur le site de la CGT Energie Marseille ou [en cliquant ici](#))

Les débats ont révélé au grand jour les différences entre le travail réel et le travail prescrit !

En outre, nous avons exigé de réaliser un point d'étape lors du CHSCT de septembre 2017. A suivre....

### VOS ELUS CHSCT (AREX-AMEPS-BRIPS-ACR-CAD)

Julien HADDAD PARFAIT	Davidé MARGANI	Serge BERCANE	Didier TORRES	Gilbert BENHAMOU
Secrétaire	Membre élu	Membre élu	Membre élu	Responsable Syndical
06.52.71.82.95	06.95.29.15.24	06.80.33.98.59	06.65.39.84.72	06.60.13.92.64
<a href="mailto:takamine13770@gmail.com">takamine13770@gmail.com</a>	<a href="mailto:margani.davide@free.fr">margani.davide@free.fr</a>	<a href="mailto:sergecasaribercane@gmail.com">sergecasaribercane@gmail.com</a>	<a href="mailto:didier.torres@enedis-grdf.fr">didier.torres@enedis-grdf.fr</a>	<a href="mailto:gilbert.benhamou.cgt@gmail.com">gilbert.benhamou.cgt@gmail.com</a>
Arenc-Allar	Merlan	Merlan	Calanques	Calanques

Marseille, le 11 mai 2017.